

Réf: Dossier 336878

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL SALAM » en abrégé « CMS »

Siège Abidjan, Port-bouet, CASIER BELLE VILLE, Lot
598, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 31 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL SALAM » en
abrégé « CMS »

Objet : EXPLOITATION D'UN CENTRE MEDICAL; VENTE DE
MEDICAMENTS DE SOINS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, CASIER BELLE VILLE, Lot
598, Ilot 21

Dirigeant(s) M BADIEL BAYO SALAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08095 du 19/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48716/GTCA/RC/2024 du 19/09/2024

